



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Conflict (im)mobiles : biographies of mobility along the Ubangi River in Central Africa

Wilson Janssens, M.C.

Citation

Wilson Janssens, M. C. (2019, September 11). *Conflict (im)mobiles : biographies of mobility along the Ubangi River in Central Africa*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/77742>

Version: Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/77742>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/77742> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Wilson Janssens, M.C.

Title: Conflict (im)mobiles : biographies of mobility along the Ubangi River in Central Africa

Issue Date: 2019-09-11

Author's biography

Born in Bogotá (Colombia) in 1983, Catherina was raised in Colombia, Belgium, and South Africa. After completing her high school degree, she enrolled at the African Languages and Cultures programme at Ghent University. During her BA degree, she travelled to Central Africa in 2005 for three months. During this first fieldtrip she visited different cities in DR Congo and focused on learning Lingala. In 2009–2010 Catherina went back to DR Congo for a period of six months in order to conduct research in Kisangani. This resulted in an MA thesis on the use of Lingala and Swahili among the youth. The thesis is entitled “The Congolese Yankee: Language and identity among youth in Kisangani” and was shortlisted for the LUF thesis award and the African Studies Centre MA thesis award. In 2012 Catherina joined the Connecting In Times of Duress programme at the Institute of History (Leiden University). Under the supervision of Prof. Mirjam De Bruijn, she carried out research on people on the move for a period of twelve months (in total) in both DR Congo and the Central African Republic. The results of this research are presented in this PhD thesis. In addition to doing fieldwork, Catherina has contributed to organizing various conferences, seminars, workshops, and other cultural activities (such as exhibitions and film screenings). She is currently working as a post-doc in an EU-funded Horizon 2020 project on forced displacement and migration flows within and outside Africa (TRAFIG). Within TRAFIG, she is conducting research on the Congolese communities in urban Tanzania and collaborates closely with Dignity Kwanza, a Tanzanian NGO based in Dar es Salaam. She also teaches courses on ethnographic methods at Leiden University. Catherina lives in Utrecht (The Netherlands) with her partner and two children, Erikah (8) and Camilo (4).

Appendix I

Kinshasa le 02 decembre 2014

Objet: Requête



A Monsieur le représentant des
Service de protection (ANPCR)

Monsieur le représentant,

J'ai l'honneur de venir très respectueusement auprès de votre haute
responsabilité déposer ma requête suite à la décision prise par le HCR
relative à la suspension des activités génératrices de revenus AGR pour
l'année prochaine.

En effet, je fais partie

des Cinquantes (50) réfugiés Centrafricains admissibles pour l'assistance à Kin-
shasa. J'avais reçu la garantie locative depuis le mois de Mai 2014 et en
ce moment celle-ci pour la maison, l'ERUKIN m'avait assuré que les
AGR sont suivies actuellement, raison pour laquelle j'avais jugé inlé-
gitime de prendre une maison d'une chambre et salon comme la maison
située juste au bord de la grande route pour utiliser le salon
en studio photo (je suis photographe) pour apporter à mon projet de AGR que
le monde avait apprécié au niveau de ERUKIN. Mais après avoir
épuisé ma garantie, puisque c'est l'AGR qui possède la main-
tenir et il y a eu cela deux mois que je suis épuisé de la maison.
L'heure où je vous parle, je passe des moments extrêmement dif-
ficiles si bien que je ne pourrai même patienter jusqu'à janvier,
les personnels de l'ERUKIN le savent bien, mais seulement que
je mange difficilement nous aussi et surtout que je sois en
un état grave. Alors je vous prie de ce qu'une dérogation me soit
accordée car je ne change que des escales pour passer la nuit.

Veuillez agréer monsieur le représentant,
l'expression de mes vœux les plus profonds.

Appendix II

COLLECTIF DES ETUDIANTS
CENTRAFRICAINS REFUGIES

Kinshasa, le 20 Août 2014

Transmis Copie pour Information à :

- Madame le Secrétaire Permanent à la Commission Nationale pour les Réfugiés(CNR) ;
- Monsieur le Coordonnateur de l'Equipe d'Encadrement des Réfugiés Urbains de Kinshasa(ERUKIN).
Tous à Kinshasa.

A Monsieur le Représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés(UNHCR)
à Kinshasa.

Objet : Doléances.

Monsieur le Représentant,

particulier les étudiants avons le réel plaisir de venir très respectueusement auprès de votre haute personnalité déposer nos doléances.

En effet Monsieur le Représentant, il fait aujourd'hui 2 ans que nous étudiants réfugiés centrafricains n'avons pas eu accès aux études, or une jeunesse sans formation est une jeunesse sans avenir étant donné que nous constituons une classe jeune qui peut également aider notre pays qui est profondément tombé au bas du sol, à cause de la crise qui continue toujours de perdurer, Monsieur le représentant nous sollicitons votre bonne volonté de penser à notre formation de cette année académique 2014 - 2015 autrement dit de nous inscrire dans des formations professionnelles ou dans des universités car les études universitaires à Bangui sont paralysées par les grèves successives des enseignants.

Ci-joint la liste des étudiants.

Dans l'espoir d'une suite favorable, veuillez agréer, Monsieur le Représentant, l'expression de nos considérations les plus distinguées.

Appendix III

Bureau de la communauté des
Refugiés Centrafricains
à Kinshasa



Kinshasa, le 27 janvier 2014

Transmis copie pour information à

- Madame la Secrétaire Permanent de la
Commission Nationale de Refugiés
- Monsieur le Coordonateur de l'Equipe
D'encadrement des Refugiés Urbains
De Kinshasa
Tous à Kinshasa

Objet : Remerciement et
Doléances

- A Monsieur le Représentant Régional
Assistant Chargé de la Protection au
HCR
à Kinshasa/Ngaliama

Monsieur le Représentant,

Nous membres du Comité organisateur de la Communauté des Réfugiés Centrafricains de Kinshasa, élu en date du 25 janvier 2014, avons l'honneur de venir auprès de votre haute personnalité par cette présente remercier le staff de la CNR, du HCR, de l'ERUKIN pour le soutien et l'assistance que chaque organisme a apporté aux Centrafricains en détresse depuis quelque mois en RDC.

Nous profitons de cette occasion de présenter aux représentants de chaque service cité ci-haut nos vœux les meilleurs de l'an 2014. Que 2014 vous apporte santé, prospérité, courage et bravoure pour lutter pour la cause et protection de tous les Refugiés en RDC.

Nous profitons également de la circonstance pour vous présenter les doléances des Refugiés Centrafricains qui ont de problèmes selon les cas suivants :

- Les Refugiés Centrafricains malades internés à l'hôpital St Joseph ont le problème d'alimentation, leur assistance alimentaire connaît parfois de ruptures pendant six à sept jours.

- Ceux qui sont malades et qui ont reçu leur garantie locative ont aussi des difficultés. Par rapport à leur état de santé, ils ont un régime alimentaire qui nécessite une assistance. Ils sont abandonnés à eux-mêmes. Et à chaque fois ils sont rechutés parce qu'ils prennent les médicaments sans avoir mangé. La sous alimentation a provoqué un accouchement prématuré d'une femme dans le cite de Kimbanseke.

- Certains Réfugiés qui sont dans des familles d'accueil ne sont pas assistés et leurs enfants ne sont pas scolarisés.

- La plupart des Réfugiés sont des étudiants qui ont fuit le pays à cause de leur appartenance politique. Ces jeunes sollicitent votre secours pour être formé.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant Régional, l'expression de notre haute considération renouvelée.




Président de la Communauté des
Réfugiés Centrafricains



Appendix IV

Kinshasa, le 04 février 2015

Copie Transmis à

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre chef du gouvernement
- Son Excellence Monsieur le Ministre de L'intérieur et de la Sécurité Président de la Commission Nationale pour les Refugies
- Monsieur le Représentant de la Ligue des droits de l'homme
- Monsieur le Représentant de MONUSCO
- Monsieur le Représentant de l'UNHCR à Genève
- Monsieur le Représentant Régional du UNHCR à Kinshasa

Objet : Informations et Dénonciations

A Madame le Secrétaire Permanent à la Commission Nationale pour les Refugies (CNR).

Madame,

L'honneur m'échoit de venir très respectueusement auprès de votre haute personnalité informer et dénoncer ce qui m'est arrivé au HCR le 3 février 2015 à 13h15' environs.

En effet madame, le matin du mardi 03/02/2015 j'ai reçu un coup de fil téléphonique de la part de [REDACTED] [REDACTED] réfugiée centrafricaine mère de 2 enfants avec une grossesse de 7 mois qui désire rentrer au site de Molé mais ne connaissait pas comment mené les démarches pour demander son rapatriement car le HCR répète souvent que l'assistance des refugies se trouvent aux sites. Alors cette dernière m'appelle en tant que responsable de la communauté pour pouvoir l'aider dans ce sens. En arrivant devant Monsieur [REDACTED] personnel du service de la

protection du HCR, ce dernier au début nous reçoit avec courtoisie mais au moment où il demandait à la compatriote son document d'identité, la compatriote lui présentait sa carte d'identité des réfugiés et ce qui est regrettable c'est que son NOM NE FIGURE PAS DANS LA BASE DES DONNÉES DU HCR. Alors j'ai tout simplement posé la question à Monsieur Anthony pour savoir :

- Comment une personne peut être détenteur d'une carte des réfugiés délivrée par le HCR alors que son NOM N'EXISTE PAS DANS LA BASE DES DONNÉES DU HCR ? pourquoi ? si ce dernier peut harmoniser son travail pour qu'on ne puisse jamais assister à de telles situations, automatiquement il me hurle dessus en me demandant de sortir de la salle avec un ordre accompagné d'une voix autoritaire : or il ignore qu'il est là pour écouter et protéger les réfugiés. Quand je lui demandais de me permettre de dire au moins un mot avant de sortir, il appelle les agents de sécurité pour une déguerpir avec force. Effectivement les agents sont venus deux (2), l'un m'a brutalisé avec force, froissé et même cassé ma montre en me tenant des langages blaisant. Et l'autre m'a rien touché bref. Monsieur [REDACTED] m'a donné des promesses qu'il va décider mon sort. Alors une chose est vraie mes destinés sont entre les mains de Dieu qui m'a créé et qui a créé [REDACTED] alors je me pose ces questions :
- Pourquoi ce ressentiment évident ? Alors que je suis comme tout autre réfugié au monde qui a des droits et des devoirs.
- Si en tant que secrétaire général de la communauté, je suis froissé, brutalisé sous l'ordre de [REDACTED] sans but à plus forte raison mes compatriotes ? or j'avais en mains les préoccupations de la communauté pour lui soumettre.
- C'est de cette manière qu'on doit traiter les réfugiés ? alors qu'on est censé les protéger.

Etre réfugié ne veut pas dire qu'on a pas droit de prendre la parole lorsque ça ne marche pas en vous rappelant aussi que nous disposons certaines libertés d'expressions car nous sommes dans un pays démocratique

Je n'hésiterai jamais d'informer et de dénoncer les mauvaises pratiques

Ainsi je vous sollicite de porter un regard particulier sur des cas pareils et d'être sensible aux cris des réfugiés.

Veillez, croire, Madame le secrétaire permanent l'expression de haute considération.



